

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/07/2025

| Référence |
|-----------|
| 2025_25 |

L'an 2025 et le 9 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SOUCHET David, MAIRE.

| Objet de la délibération |
|--|
| APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2025 |

PRÉSENTS : M. SOUCHET David, MAIRE, **Mmes** : CHARRUE Bernadette JARRET Jeanine et MICHAUD Jacqueline, adjointe, **MM** : CHENU Jean-Yves, COPIN François, adjoint, , HANQUIEZ Hubert, OUZE Bernard.

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 9 | 8 | 8 |

ABSENT NON EXCUSES : DEVOUCOUX Paul-Edouard

POUVOIRS : Néant.

A été nommé(e) secrétaire : Mme MICHAUD Jacqueline

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 04/07/2025 |

2025_25 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2025

| Date d'affichage |
|------------------|
| 04/07/2025 |

M. le Maire informe que le procès-verbal de la séance du 31 mars 2025 a été transmis aux conseillers municipaux en même temps que la convocation.

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 9 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance et fait les corrections demandées, **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 31 mars 2025.

Acte rendu exécutoire après dépôt

en PREFECTURE

Le :

Et

Publication ou notification du :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 09/07/2025

Le Maire,
David SOUCHET.

La secrétaire,
Jacqueline MICHAUD

Publié sur le site : www.chassy.fr